## **BURKINA FASO**

## DECRET N°2014-004/PRES-TRANS/PM portant composition du Gouvernement

Unité-Progrès -Justice

## LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la Constitution;

VU la Charte de la Transition;

VU le Décret n°2014-001/PRES-TRANS du 18 novembre 2014 portant nomination du Premier Ministre ;

Sur proposition du Premier Ministre;

## DECRETE

ARTICLE 1 : Le Gouvernement du Burkina Faso est composé ainsi qu'il suit :

- 01. Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique, Garde des Sceaux **Madame Joséphine OUEDRAOGO**
- 02. Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité

  Monsieur Auguste Denise BARRY
- 03. Ministre de l'Economie et des Finances Monsieur Jean Gustave SANON
- 04. Ministre des Mines et de l'Energie Monsieur Boubacar BA

- 05. Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire Monsieur François LOMPO
- 06. Ministre de l'industrie, du Commerce et de l'Artisanat Monsieur Hippolyte DAH
- 07. Ministre de la Communication, chargé des Relations avec le Conseil National de la Transition, Porte-parole du Gouvernement Monsieur T. Frédéric A.K. NIKIEMA
- 08. Ministre de la Culture et du Tourisme Monsieur Adama SAGNON
- 09. Ministre des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports Monsieur Moumouni GUIGUEMDE
- 10. Ministre de la Santé Monsieur Amédée Prosper DJIGUIMDE
- 11. Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme Monsieur René BAGORO
- 12. Ministre des Enseignements Secondaire et Supérieur Monsieur Filiga Michel SAWADOGO
- 13. Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation Monsieur Samadou COULIBALY
- 14. Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale

**Monsieur Augustin LOADA** 

- 15. Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Monsieur Jean Noël POODA
- 16. Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques Monsieur Sadou MAIGA
- 17. Ministre de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi

Monsieur Salifou DEMBELE

- 18. Ministre des Ressources Animales Monsieur Jean-Paul ROUAMBA
- 19. Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes

Monsieur Nébila Amadou YARO

- 20. Ministre des Sports et Loisirs Monsieur David KABRE
- 21. Ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale Madame Nicole Angéline ZAN/YELEMOU
- 22. Ministre de la Promotion de la Femme et du Genre Madame Bibiane OUEDRAOGO/BONI
- 23. Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération Régionale Monsieur Bédializoun Moussa NEBIE
- 24. Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget Madame Amina BAMBARA/BILLA

ARTICLE 2: Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso

Ouagadougou, le 23 novembre 2014

Le Premier Ministre

Yacouba Isaac ZIDA